

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.04.2019	10h57	19.316	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Céline Vara
Titre : Eaux massivement polluées : le principe de précaution est-il correctement appliqué ?
<p>Contenu :</p> <p>Le 2 avril 2019, la Confédération publiait l'information suivante : « Deux études de l'Eawag et du Centre Ecotox montrent de nouveau que les ruisseaux aux bassins versants très agricoles sont fortement pollués par les produits phytosanitaires. Au vu des concentrations mesurées, les animaux et végétaux aquatiques y sont exposés à un risque d'effets chroniques pendant des mois et à un risque d'effets aigus pendant certaines périodes. La plupart des échantillons d'eau renfermaient plus d'une trentaine de substances actives différentes. Le danger émanant de ces mélanges de composés a été confirmé par des bioessais et par une étude de la diversité des espèces dans les ruisseaux ».</p> <p>Au vu du risque sanitaire évident que ces résultats viennent confirmer :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles mesures le Conseil d'État et ses services prennent-ils déjà pour informer et protéger la population qui boit cette eau et qui s'y baigne, de même que les animaux ? 2. Concrètement, le Conseil d'État et ses services vont-ils déployer des moyens financiers/politiques/éducatifs pour protéger la santé de la population et de la faune de ces produits hautement toxiques ? Cas échéant, comment, quand et combien ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Céline Vara		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Brigitte Neuhaus	Christine Ammann Tschopp	Doris Angst
Diego Fischer	Sébastien Frochoux	Zoé Bachmann
Laurent Debrot	Cédric Dupraz	Philippe Weissbrodt
Clarence Chollet	Richard Gigon	